

Septembre
2011

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

EXECUTION DU BUDGET

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES
RELATIVE
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2011**



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CONTEXTE GENERAL	3
I- REALISATION DES RESSOURCES	4
1.1. Ressources budgétaires	5
1.1.1. Ressources intérieures	5
1.1.2. Ressources extérieures	6
1.2. Ressources de trésorerie	6
II- EXECUTION DES DEPENSES	7
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type.....	7
2.1.1 Dépenses budgétaires	7
2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution	7
2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses	8
2.1.2 Dépenses de trésorerie	12
2.2 Analyse des dépenses par grandes fonctions (annexe 4).....	13
2.3 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10)	15
2.3.1 Agriculture, développement rural et ressources halieutiques	15
2.3.2 Education	16
2.3.3 Santé	16
2.3.4 Eau, assainissement, énergie et infrastructures	16
2.3.5 Décentralisation	16
2.3.6 Affaires sociales et autres domaines de lutte contre la pauvreté	17
III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5)	18
3.1 Au titre de la dette publique	18
3.2 Au titre des dépenses de personnel	18
3.3 Au titre des transferts et autres interventions de l'Etat.....	18
3.4 Au titre des acquisitions des biens et services	18
3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat.....	19
IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	20
4.1 Repères indicatifs.....	20

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire à fin septembre 2011	22
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires à fin septembre 2011.....	23
Annexe 3 : Exécution budgétaire des dépenses par grandes natures à fin septembre 2011	24
Annexe 4 : Exécution budgétaire des dépenses par secteurs et par fonctions à fin septembre 2011.....	25
Annexe 5 : Exécution budgétaire détaillée des dépenses par grandes natures à fin septembre 2011	26
Annexe 6 : Exécution budgétaire détaillée des dépenses par secteurs et par fonctions à fin septembre 2011	28
Annexe 7 : Exécution budgétaire des dépenses par ministères et par institutions à fin septembre 2011 ...	30
Annexe 8 : Exécution du budget des ministères et institutions par grandes natures à fin septembre 2011	32
Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses sociales à fin septembre 2011.....	40
Annexe 10 : Exécution des dépenses pro pauvres à fin septembre 2011.....	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat	4
Tableau 2 : Réalisations des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution.....	8
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses de l'Etat	9
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions	13
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2011	15
Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité de Crédit Rapide (FCR)	20

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat comparatif des réalisations de ressources par rapport aux prévisions.....	4
Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions	9
Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions	14

INTRODUCTION

La présente communication a pour objet de rendre compte de l'exécution du budget à fin septembre 2011. Elle analyse l'état de recouvrement des ressources, le niveau d'exécution des dépenses ainsi que les paiements effectués durant cette période.

En outre, elle fait le point des réalisations des critères quantitatifs du programme économique et financier, découlant de l'exécution budgétaire dont celui relatif aux dépenses pro-pauvres.

CONTEXTE GENERAL

Le budget 2011 a été mis en place au mois de juillet, dans un contexte de sortie de crise post-électorale aiguë. Ainsi, les objectifs d'exécution à fin septembre ont été assez prudents. Cependant, les actions diligentes engagées par le Gouvernement pour consolider la cohésion sociale, notamment, à travers l'installation de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation et renforcer la situation sécuritaire, ont contribué à la normalisation rapide de la situation économique.

En outre, les mesures urgentes prises pour soutenir le secteur privé durement éprouvé par cette crise, à travers les facilités fiscales et la réduction des arriérés intérieurs, ont permis une accélération de la reprise de l'activité économique.

Tous ces efforts ont été accompagnés par les partenaires au développement, à travers une mobilisation importante de ressources qui a permis de mieux faire face aux contingences résultant de la crise.

C'est dans ce contexte socio-économique que s'est effectuée l'exécution du budget 2011 au cours des trois premiers mois de sa mise en place.

I- REALISATION DES RESSOURCES

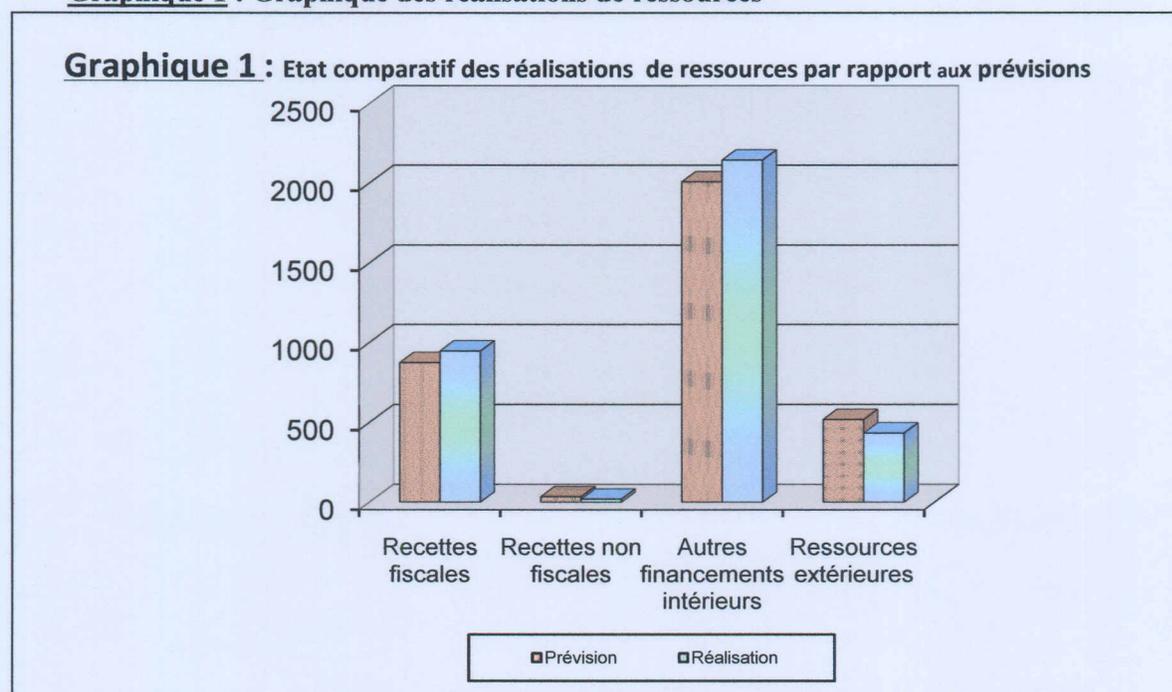
A fin septembre 2011, la mobilisation des ressources s'est établie globalement à 3 543,2 milliards comprenant 1 806,7 milliards de ressources budgétaires et 1 736,5 milliards de ressources de trésorerie.

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat

(en milliards de francs CFA)	Budget initial	Fin Septembre	
		Objectif	Réalisation
Ressources budgétaires	3 050,4	1 815,4	1 806,7
Ressources intérieures	2 086,3	1 297,6	1 373,1
Recettes fiscales	1 216,3	849,4	922,2
Recettes non fiscales	65,4	33,9	18,6
Emissions titres publics	804,6	414,3	432,3
Ressources extérieures	964,2	517,9	433,5
Contreparties rééchelonnées, restructurables, différées et annulées	54,0	31,6	31,6
Appuis budgétaires	443,1	411,6	349,9
Dons-programme sortie de crise	5,8	0,0	5,8
Autres Appuis budgétaires	437,3	411,6	344,1
dont FMI	58,5	60,0	60,0
AFD		229,6	229,6
Crédits adossés à l'allocation de DTS	20,1	22,7	22,7
Financement à rechercher	360,5		
Dons et emprunts projets	86,5	52,0	29,3
Opérations de trésorerie		1 617,3	1 736,5
TVA secteur électricité		3,7	3,6
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA		20,6	20,6
Divers emprunts et crédits relais		1 593,0	1 712,3
Total Ressources	3 050,4	3 432,8	3 543,2

Source : DGBF/DGTCP/DGE

Graphique 1 : Graphique des réalisations de ressources



Source : DGBF/DGTCP/DGE

1.1. Ressources budgétaires

Les ressources du budget de l'Etat ont été recouvrées à hauteur de 1 806,7 milliards contre une prévision de 1 815,4 milliards, soit une moins-value de 8,8 milliards. Ce résultat est imputable à la mobilisation moins importante que prévue des appuis budgétaires et des financements de projets, que n'ont pu compenser les efforts de recouvrement des recettes fiscales et la mobilisation des ressources sur les marchés monétaire et financier. Ces ressources sont constituées par les recettes intérieures pour 76% et les ressources extérieures pour 24%.

1.1.1. Ressources intérieures

Les réalisations des ressources intérieures se sont établies à 1 373,1 milliards, dégageant une plus value de 75,6 milliards, liée principalement aux performances dans le recouvrement des recettes fiscales.

➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 922,2 milliards pour un objectif de 849,4 milliards. La plus value de 72,9 milliards qui en résulte, est liée à la bonne tenue de la fiscalité intérieure et des recettes de porte.

Au niveau de **la fiscalité intérieure**, les recouvrements de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des impôts sur les revenus et salaires, des droits d'enregistrement et de timbre ainsi que des impôts sur les revenus et capitaux mobiliers, ont généré une plus value de 43,3 milliards en s'établissant à 418,1 milliards. Cette performance est en rapport avec la reprise relativement accélérée de l'activité économique mais aussi avec l'effet des régularisations des paiements sur les déclarations fiscales du premier trimestre. En outre, la reprise rapide de l'activité économique a permis de réaliser les objectifs de recouvrement des taxes sur les opérations bancaires et de la TVA avec des niveaux respectifs de 15,5 milliards et 54,8 milliards.

Quant aux **recettes de porte**, les réalisations se sont établies à 356,9 milliards contre un objectif de 335,4 milliards. Ce résultat est imputable aussi bien à la bonne tenue des droits et taxes à l'importation qu'à l'exportation. **Les droits et taxes à l'importation** ont été collectés à hauteur de 213,1 milliards contre une prévision de 197 milliards, en rapport avec l'augmentation des importations de marchandises générales notamment les produits des industries alimentaires. Ce résultat est également lié à l'impact net de l'ajustement de la Taxe Spécifique Unique sur le super carburant et de la base taxable en liaison avec les cours internationaux.

Au niveau **des droits et taxes à l'exportation**, les recouvrements se sont chiffrés à 143,8 milliards avec une plus-value de 5,4 milliards, liée à l'augmentation du volume de cacao exporté en raison de la sortie plus importante que prévue du stock de la campagne précédente du fait de l'embargo. En effet, pour un objectif de 576 522 tonnes, les exportations de cacao, se sont situées à 694 459 tonnes à fin septembre, soit une hausse de 20,5%.

➤ Les recettes non fiscales

Le niveau de recouvrement des recettes non fiscales à fin septembre se chiffre à 18,6 milliards contre un objectif de 33,9 milliards, soit une moins-value de 15,3 milliards. Ce faible résultat est imputable principalement à la non mobilisation des dividendes de la PETROCI prévus à hauteur de 12 milliards.

➤ Les émissions de titres d'Etat

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 432,3 milliards à fin septembre. Ces réalisations comprennent 118 milliards d'emprunts obligataires et 314,3 milliards de bons du Trésor.

1.1.2. Ressources extérieures

Les ressources extérieures comprennent les appuis budgétaires, les gains liés à la restructuration des échéances de la dette extérieure ainsi que les ressources de financement des projets. Ces réalisations, prévues à 517,9 milliards, ont été mobilisées à hauteur de 433,5 milliards. L'écart de 84,3 milliards s'explique notamment par le décalage dans la mobilisation de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale.

Les appuis budgétaires attendus à 411,6 milliards ont été mobilisés à hauteur de 344,1 milliards dont 229,6 milliards provenant de l'Agence Française de Développement (AFD), 52,5 milliards de la Banque Africaine de Développement et 60 milliards du Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre de la Facilité de Crédit Rapide.

Les ressources correspondant à la contrepartie des échéances de dette extérieure restructurée se chiffrent à 31,6 milliards et se rapportent à celles du Club de Paris.

Les tirages au titre des emprunts et dons projets et programmes se sont établis à 35,1 milliards contre 52 milliards prévus. Ces mobilisations concernent les emprunts et dons projets pour 29,3 milliards et les dons programme pour 5,8 milliards.

1.2. Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été mobilisées à hauteur de 1 736,5 milliards. Ces ressources de trésorerie comprennent :

- ✓ 1 712,3 milliards au titre des divers emprunts et crédits relais, dont 1 662,3 milliards de bons du Trésor infra-annuels dans le cadre du mécanisme d'émission-remboursement des bons 2010 ou roll over et 50 milliards de crédits relais ;
- ✓ 20,6 milliards de ressources consacrées au remboursement de crédits de TVA ;
- ✓ 3,6 milliards de recettes de TVA reversées au secteur électricité.

II- EXECUTION DES DEPENSES

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

A fin septembre 2011, les dépenses de l'Etat ont été exécutées globalement à hauteur de 3 353,3 milliards dont 1 888,0 milliards de dépenses budgétaires et 1 465,2 milliards de dépenses de trésorerie.

2.1.1 Dépenses budgétaires

L'exécution des dépenses budgétaires s'est établie à 1 888 milliards contre 2 068,7 milliards prévus. Ce niveau est en rapport avec la régulation des dépenses tenant compte de la mobilisation effective des ressources.

2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution

Les dépenses effectuées concernent les opérations exécutées à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) pour 86,1%, celles relatives aux avances de trésorerie non encore régularisées à hauteur de 7,7% et les autres opérations de trésorerie pour 6,2%.

Les dépenses exécutées à travers le SIGFIP se chiffrent à 1 624,7 milliards et comprennent notamment :

- ✓ les échéances de la dette publique (800,2 milliards) ;
- ✓ les dépenses de personnel (400,7 milliards) ;
- ✓ les dépenses d'abonnement (34,9 milliards) ;
- ✓ les dépenses de fonctionnement des services (70,2 milliards) ;
- ✓ les subventions et transferts (186 milliards) ;
- ✓ les dépenses liées aux actions de sortie de crise (30,6 milliards) ;
- ✓ et les dépenses d'investissement (102 milliards).

Les avances de trésorerie non encore régularisées s'élèvent à 145,5 milliards qui prennent en compte des dépenses de personnel pour 82,8 milliards et d'autres dépenses ordinaires pour 56,8 milliards. Les réalisations au titre des autres dépenses ordinaires comprennent notamment les dépenses effectuées au titre des baux, frais d'alimentation et autres charges de fonctionnement de l'armée (11,8 milliards), les avances des régisseurs (26,9 milliards). Ces avances intègrent également les dépenses liées à la sortie de crise (2,4 milliards).

Le niveau des avances de trésorerie, hors les dépenses exécutées sur ressources extérieures, les dépenses de personnel, les avances faites aux régies ainsi que les dépenses de la dette publique, se situe à 19,2 milliards contre un objectif de 23,9 milliards.

Les autres opérations de trésorerie ont été exécutées à hauteur de 117,9 milliards et concernent, notamment :

- ✓ les règlements au titre de la dette publique, non encore ordonnancés pour un montant de 96,3 milliards ;
- ✓ les emprunts et dons projets pour 9,2 milliards ;
- ✓ les charges de personnel pour 7,4 milliards correspondant aux cotisations sociales et aux divers prélèvements sur salaires.

Des dispositions sont prises pour la régularisation de ces avances et des autres opérations de trésorerie, adossées à des crédits budgétaires.

Tableau 2 : Réalisations des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution

LIBELLE (en milliards de francs CFA)	Budget initial	Objectif fin Septembre	Exécution fin Septembre			TOTAL DEPENSES
			Exécution SIGFIP	Avances non régularisées du Trésor	Opérations de trésorerie avec supports budgétaires	
Dette publique	1 291,5	1 058,4	800,2		96,3	896,5
Dette intérieure	914,2	764,0	753,8		52,3	806,1
Dette extérieure	377,3	294,4	46,5		44,0	90,5
Dépenses ordinaires	1 376,3	862,0	691,8	139,6	12,4	843,8
Personnel	727,7	505,8	400,7	82,8	7,4	490,9
Abonnement	46,3	34,7	34,9			34,9
Subventions et transferts	301,7	168,8	186,0		4,8	190,9
Couverture du déficit CGRAE	30,4	22,8	24,3			24,3
Dépenses sociales ciblées	10,7	7,0	6,1			6,1
Autres dépenses de fonctionnement	259,5	122,9	39,8	56,8		96,6
Dépenses de sortie de crise	84,9	29,9	30,6	2,4		33,0
Dépenses intérieur	75,1	29,9	20,8	2,4		23,2
Dépenses extérieur	9,8	0,0	9,8			9,8
Dépenses d'investissement (hors dépenses liées à la crise)	297,8	118,4	101,5	3,5	9,2	114,7
Financement intérieur	215,3	66,4	81,9	3,5		85,4
Financement extérieur	82,5	52,0	20,1		9,2	29,3
TOTAL DEPENSES	3 050,4	2 068,7	1 624,7	145,5	117,9	1 888,0

Source : DGBF/DGTCP/DGE

2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses

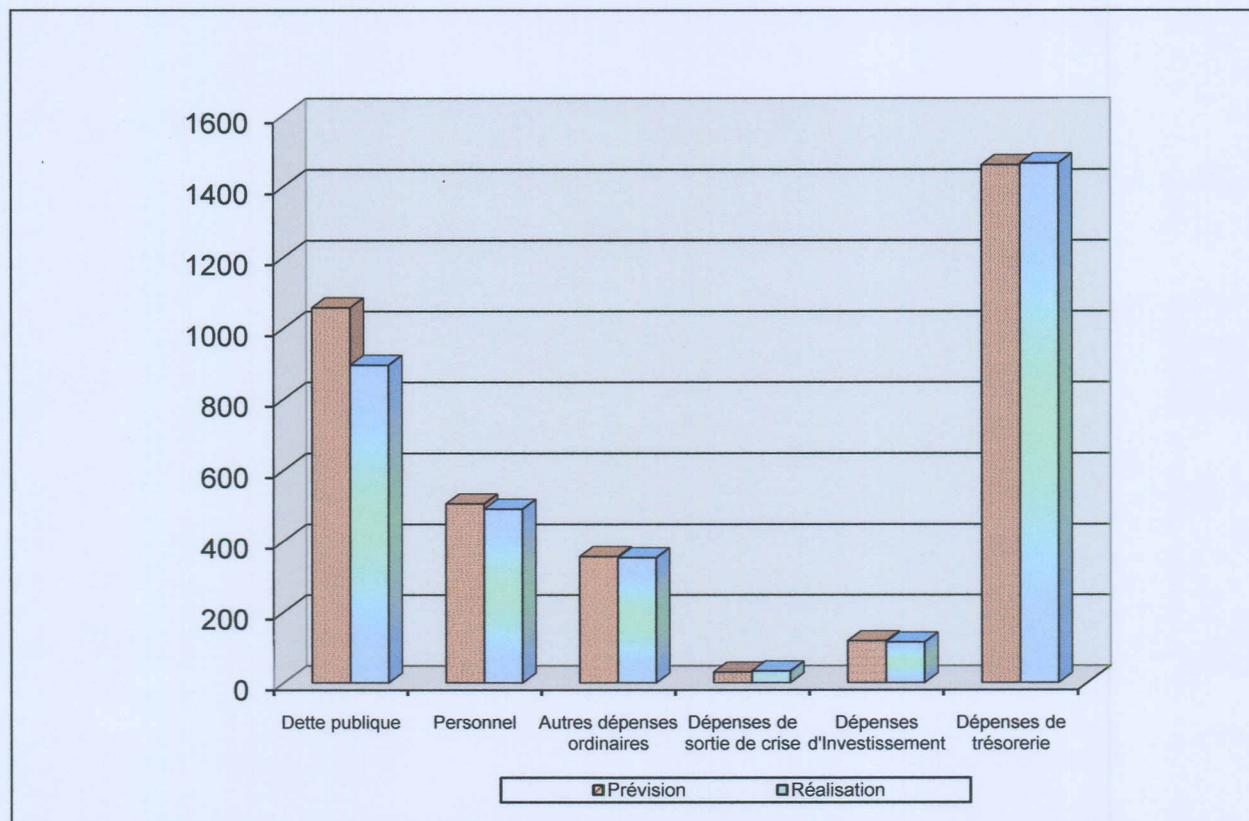
A fin septembre 2011, les dépenses exécutées à hauteur de 1 888,0 milliards se répartissent par grandes natures comme suit :

- ✓ le service de la dette publique : 47,5% ;
- ✓ les dépenses de personnel : 26,0% ;
- ✓ les dépenses d'abonnement : 1,8% ;
- ✓ les autres dépenses ordinaires : 16,8% ;
- ✓ les actions de sorties de crise : 1,8%, et
- ✓ les dépenses d'investissement : 6,1%.

Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses de l'Etat

(en milliards de francs CFA)	Budget initial	Fin septembre	
		Objectif	Réalisation
Dépenses Budgétaires	3 050,4	2 068,7	1 888,0
Dette publique	1 291,5	1 058,4	896,5
Dette intérieure	914,2	764,0	806,1
Dette extérieure	377,3	294,4	90,5
Dépenses ordinaires	1 376,3	862,0	843,8
Personnel	727,7	505,8	490,9
Abonnement	46,3	34,7	34,9
Autres dépenses de fonctionnement	602,3	321,5	318,0
Dépenses de sortie de crise	84,9	29,9	33,0
Dépenses Trésor	75,1	29,9	23,2
Dépenses Bailleurs	9,8	0,0	9,8
Dépenses d'investissement	297,8	118,4	114,7
Investissement Trésor	215,3	66,4	85,4
Prêts et dons projets	82,5	52,0	29,3
Opérations de trésorerie		1 460,6	1 465,2
Remboursement divers emprunts		1 428,6	1 426,2
Remboursement de TVA		20,6	20,6
Déficit CGRAE		0,0	12,4
Reversement TVA au secteur électricité		3,8	3,5
Transferts au Fonds d'Entretien Routier		1,3	1,3
Autre Prise de participation		6,3	1,3
		0,0	0,0
TOTAL DEPENSES	3 050,4	3 529,3	3 353,3

Source : DGBF/DGTCP/DGE

Graphique 2 : Graphique des réalisations de dépenses

Source : DGBF/DGTCP/DGE

➤ **Service de la dette publique**

Le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 896,5 milliards pour une prévision de 1 058,4 milliards. Ce niveau d'exécution concerne les échéances de la dette intérieure pour 89,9% et celles de la dette extérieure pour 10,1%.

L'exécution du **service de la dette intérieure** s'est établie à 806,1 milliards dont 680,9 milliards de règlements effectifs. Ces règlements se rapportent principalement au remboursement des bons du trésor pour 616,4 milliards, des emprunts et obligations du trésor pour 28,1 milliards.

En outre, les paiements ont concerné les échéances du Groupe PFO (6 milliards), de la BCEAO (3,9 milliards) au titre des allocations de DTS et des fournisseurs de l'Etat détenteurs de créances titrisées (9,4 milliards).

Ces règlements ont également pris en compte les dettes dues à la BICICI au titre de la dette SIR rétrocédée (4,8 milliards), le remboursement des crédits relais d'UBA (5,4 milliards) et de la BOA-CI (6,2 milliards).

Le service de la dette extérieure a été exécuté à hauteur de 90,5 milliards pour une prévision de 294,4 milliards. Les règlements au titre de la dette extérieure se sont chiffrés à 56,9 milliards portant principalement sur les échéances des créanciers multilatéraux dont 22,8 milliards au profit de la Banque Mondiale, 16,7 milliards pour la Banque Africaine de Développement 5,5 milliards pour le Fonds Monétaire International et 2 milliards pour l'UEMOA.

➤ **Dépenses de personnel**

L'exécution des dépenses de personnel à fin septembre 2011 s'est établie à 490,9 milliards contre une prévision de 505,8 milliards. La sous consommation de 14,9 milliards qui en résulte s'explique essentiellement par le faible niveau d'exécution des dépenses de solde fonctionnaire, des charges salariales au niveau des institutions, de la police et des militaires.

En effet, **la solde des fonctionnaires** prévue à 317,7 milliards, a été exécutée à 312,5 milliards, dégageant une sous-consommation de 5,2 milliards. Ce niveau s'explique par le retard accusé dans le traitement des dossiers des nouveaux fonctionnaires, en raison des travaux de réforme du circuit des dossiers engagés par le ministère chargé de la Fonction Publique. Ainsi, sur un effectif prévisionnel annuel de 12 343 nouveaux agents pour un coût de 20,6 milliards, 5 157 fonctionnaires ont été pris en compte à fin septembre pour un coût de 12,1 milliards. L'effectif de 7 986 agents restant à prendre en compte sur le dernier trimestre pour un coût de 10,1 milliards pourra l'être eu égard à la tendance accélérée de traitement des dossiers, observée à partir du mois d'octobre.

Les dépenses **de personnel de la police** à fin septembre 2011 sont ressorties à 39,6 milliards contre une prévision de 41,7 milliards, soit une sous-consommation de 2,1 milliards, liée à l'annulation du concours de recrutement.

En ce qui concerne **la solde des militaires**, elle a été exécutée à 62,1 milliards contre 66,3 milliards prévus. L'écart de 4,2 milliards qui se dégage, s'explique principalement par le gain réalisé sur le recrutement des ex-combattants démarré en juin au lieu de janvier comme prévu initialement.

Les charges salariales **du personnel des institutions nationales** ont été exécutées avec un recul de 2,3 milliards par rapport aux prévisions de 22,8 milliards, en raison de la suspension du paiement des émoluments des parlementaires.

➤ **Dépenses d'abonnement**

Les dépenses d'abonnement comprenant les frais de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone se sont chiffrées à 34,9 milliards comme prévus.

➤ **Autres Dépenses ordinaires**

Les autres dépenses de fonctionnement (hors dépenses liées au processus de sortie de crise) ont été exécutées à hauteur de 318 milliards pour un objectif de 321,5 milliards, soit un taux d'exécution de 98,9%.

Au niveau des subventions et transferts prévus à 168,8 milliards, l'exécution s'est établie à 190,9 milliards prenant en compte :

- ✓ la subvention au secteur électricité pour un montant de 67,9 milliards ;
- ✓ la subvention à la SIR pour 12,5 milliards au titre du soutien à l'amélioration de la marge de raffinage ;
- ✓ la subvention aux écoles privées pour 31,9 milliards contre 20 milliards prévus, en rapport avec le rattrapage des engagements du premier trimestre ;
- ✓ les transferts au titre des bourses, frais de transport, kits scolaires pour 23,8 milliards ;
- ✓ les transferts aux EPN pour 38,2 milliards contre 34,4 milliards prévus, en liaison avec l'accélération de la mise à disposition des subventions au profit des structures sanitaires pour tenir compte de l'opération de gratuité des soins et des structures éducatives en rapport avec la rentrée scolaire ;
- ✓ les transferts aux représentations de la Côte d'Ivoire à l'étranger pour 7,6 milliards.

Par ailleurs, dans le cadre de la couverture de son déficit structurel, **la CGRAE** a bénéficié d'une subvention de 24,3 milliards.

Les dépenses sociales ciblées prévues à 7 milliards, ont été effectuées à hauteur de 6,1 milliards. Elles ont été consacrées au soutien des prix des médicaments et des vaccins, destinés au grand public ainsi qu'à l'appui aux Centres Hospitaliers Universitaires et à l'institut de cardiologie dans le cadre de la gratuité des soins.

Quant aux **autres charges de fonctionnement des services** prévues à 122,9 milliards, elles se sont établies à 96,6 milliards, soit un taux d'exécution de 78,6%. Ce faible niveau d'exécution est en rapport avec la régulation budgétaire prenant en compte le besoin du financement à rechercher.

➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement, hors celles liées à la sortie de crise, ont été exécutées à hauteur de 114,7 milliards contre une prévision de 118,4 milliards, soit un taux d'exécution de 96,9%. Ces dépenses ont été financées à 74,5% par les ressources intérieures et à 25,5% par les ressources extérieures.

Les **dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures** se sont chiffrées à 85,4 milliards pour une prévision de 66,4 milliards et intègrent principalement le financement du Programme Présidentiel d'Urgence. Ces dépenses prennent en compte également la contrepartie au financement de la construction du troisième pont pour 22,6 milliards.

Quant aux **dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures**, elles se sont établies à 29,3 milliards et concernent les emprunts projets pour 16,1 milliards et les dons projets pour 13,2 milliards.

Ces dépenses financées essentiellement par la Banque Mondiale se rapportent principalement au projet d'urgence infrastructures urbaines, aux projets de Gouvernance et Développement Institutionnel (DGDI) et au projet CI-PAST.

➤ **Dépenses de sortie de crise**

Les dépenses effectuées dans le cadre des actions de sortie de crise, s'élèvent à 33 milliards pour des prévisions de 29,9 milliards. Ces dépenses ont été financées

par les ressources intérieures à hauteur de 23,2 milliards et par les concours extérieurs à concurrence de 9,8 milliards.

Elles couvrent principalement:

- ✓ l'apurement des arriérés de primes de front (8,8 milliards);
- ✓ les activités du programme Service Civique et Réinsertion (1,1 milliard);
- ✓ les activités du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire, celles du Centre de Commandement Intégré et de recasement des Volontaires Armée Nouvelles (4,1 milliards) ;
- ✓ les activités de préparation des consultations électorales à venir (6,7 milliards);
- ✓ les opérations du programme de reconstruction dans les zones CNO (4,3 milliards) ;
- ✓ les activités du projet d'assistance Post-crise (5,8 milliards).

Dans l'ensemble, les dépenses budgétaires enregistrent un taux d'exécution de 91,3% par rapport à l'objectif fixé à fin septembre 2011. Ce niveau devrait se conforter au dernier trimestre grâce aux dispositions mises en œuvre pour le suivi des dépenses.

2.1.2 Dépenses de trésorerie

En dehors des dépenses budgétaires, des opérations de trésorerie d'un montant de 1 465,2 milliards ont été effectuées. Elles concernent essentiellement :

- ✓ le remboursement de divers emprunts à court terme pour 1 426,2 milliards dont 72,9 milliards de crédits relais et 1 353,3 milliards de bons de trésor ;
- ✓ le remboursement des crédits de TVA pour 20,6 milliards ;
- ✓ la couverture du déficit de la CGRAE à hauteur de 12,4 milliards ;
- ✓ les transferts au Fonds d'Entretien Routier (FER), destinés à la réhabilitation des infrastructures routières à hauteur de 1,3 milliard ;
- ✓ le reversement de la TVA au secteur électricité pour un montant de 3,5 milliards ;
- ✓ la souscription au capital de la Banque Islamique de Développement (BID) pour 1,3 milliard.

2.2 Analyse des dépenses par grandes fonctions (annexe 4)

Les dépenses exécutées à fin septembre 2011, se répartissent selon les grandes fonctions résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions

Natures de Dépense <i>(données en milliards de F CFA)</i>	Prévisions	Exécution fin septembre 2011			
	Ordonnance	SIGFiP	Avances Non régularisées	Opérations de trésorerie	TOTAL
Service de dette publique	1 291,5	800,2	0,0	1 522,5	2 322,7
Services généraux des administrations publiques	434,0	195,1	57,5	38,0	290,6
<i>dont Institutions</i>	124,5	50,9	5,3	0,0	56,3
<i>Service généraux</i>	309,5	144,2	52,2	38,0	234,3
Défense	168,6	47,2	39,8	0,0	87,0
Ordre et Sécurité	94,1	39,9	5,0	0,0	44,9
Développement et promotion des activités économiques	104,0	28,2	1,0	8,5	37,6
Protection de l'environnement	21,1	8,9	0,1	0,0	9,0
Logement et Equipements Collectifs	225,4	103,5	0,1	1,9	105,5
Santé	109,4	62,6	5,9	0,0	68,6
Loisirs, Culture et Culte	32,7	10,7	3,4	0,0	14,1
Enseignement, Formation et Recherche	524,6	297,9	32,3	0,0	330,2
Protection Sociale	45,1	30,5	0,3	12,4	43,1
TOTAL GENERAL	3 050,4	1 624,7	145,5	1583,1	3 353,3

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

L'exécution des dépenses des services généraux **des administrations publiques** se chiffrent à 290,6 milliards dont 56,3 milliards de frais de fonctionnement des institutions. Les autres dépenses d'un montant de 234,3 milliards concernent les activités menées par les administrations financières et les services chargés de l'administration du territoire, de la planification et du développement socio-économique.

Les dotations budgétaires du secteur de **l'enseignement, la formation et la recherche**, ont été exécutées à hauteur de 330,2 milliards pour des prévisions annuelles de 524,6 milliards, soit 62,9% de taux d'exécution.

Les dépenses effectuées concernent les activités réalisées au titre de l'éducation de base pour 201,2 milliards, l'enseignement secondaire pour 25,3 milliards, l'enseignement technique et la formation professionnelle à hauteur de 28,2 milliards, l'enseignement supérieur pour 51,7 milliards.

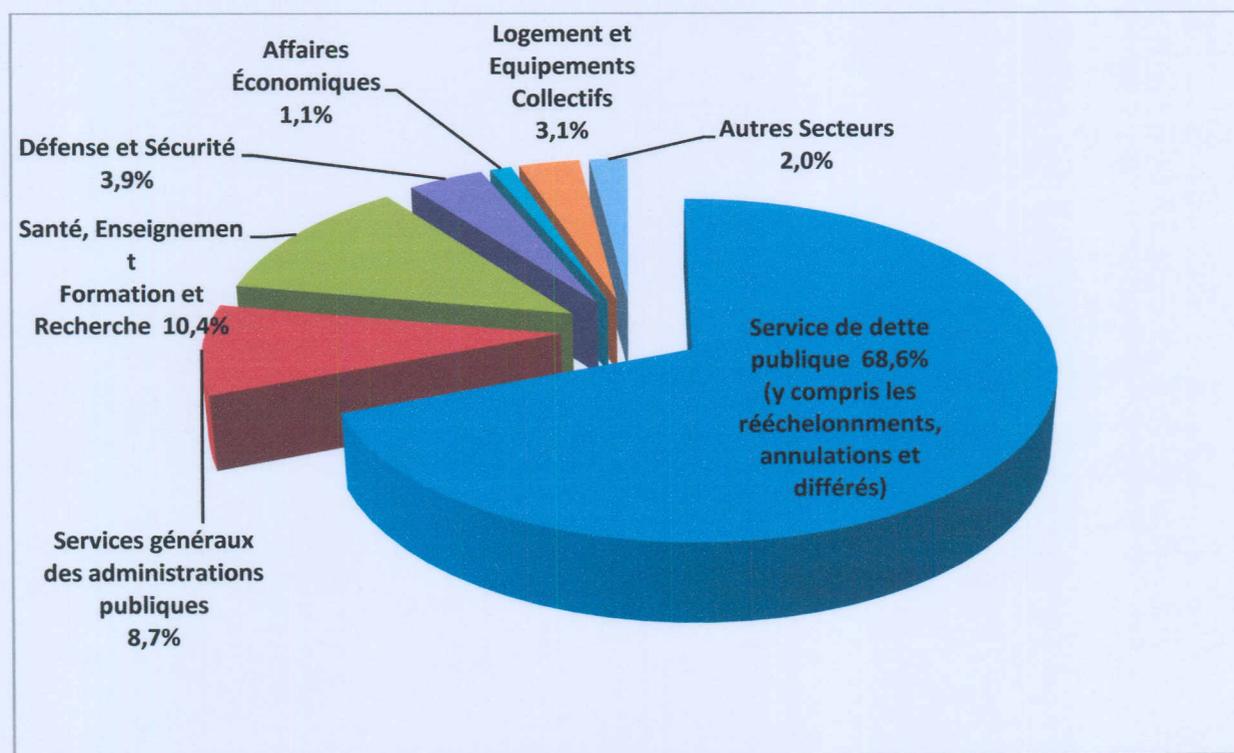
Les activités menées au niveau **du secteur de la santé**, ont occasionnées des dépenses d'un niveau 68,6 milliards intégrant 34,4 milliards de charges de personnel. Les dépenses effectuées par les CHU et les Centres de Santé Spécialisés se sont chiffrées à 31,9 milliards dont 10 milliards de personnel. Par ailleurs, un montant de 4 milliards a été consacré à la formation des agents de santé et 3,2 milliards à l'équipement des structures sanitaires en matériels biomédicaux et à l'approvisionnement en médicaments. Les opérations menées par les services de santé de base et secondaire ont coûté 1,6 milliard.

Les dépenses des services en charge du **développement et de la promotion des activités économiques**, se sont établies à fin septembre à 37,6 milliards. Elles ont concerné les interventions de l'Etat dans les secteurs de l'agriculture, de la production animale et des ressources halieutiques (11,6 milliards), des transports et

télécommunications (4,1 milliards), des mines et de l'énergie (19,9 milliards) dont 3,5 milliards de reversement TVA au secteur électricité.

Les dépenses liées aux activités **des forces de défense et de sécurité** ainsi qu'à celles **des services judiciaires et pénitenciers**, se sont établies à 131,9 milliards. Outre les charges salariales, ces dépenses concernent notamment les travaux de réhabilitation des maisons d'arrêt et de correction, des casernes et de certains tribunaux. Ces dépenses concernent par ailleurs, les frais d'alimentation et les charges de fonctionnement de ces services.

Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.3 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10)

Les crédits budgétaires inscrits au titre des dépenses pro pauvres pour la gestion 2011, se chiffrent à 840,2 milliards, représentant 47,8% du budget hors dette publique contre 47,1% en 2010. La progression de la part des dépenses pro pauvres malgré la restriction des marges budgétaires consécutive au contexte socio économique, est caractéristique de l'orientation de l'action de l'Etat vers le renforcement de la lutte contre la pauvreté.

Pour accompagner cette volonté, une attention particulière a été portée à ces dépenses, afin d'en assurer une bonne exécution. Ainsi, à fin septembre 2011, le niveau d'exécution s'est établi à 474,9 milliards, représentant 99,5% de l'objectif plancher fixé dans le Programme Economique et Financier. Ces dépenses se repartissent par secteurs d'activités comme suit :

Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2011

Montants en milliards	2010		2011			
	Réalisation	Ordonnance	Objectif fin septembre	Réalisation fin septembre		
				Exécution SIGFIP	Avances non régularisées et opérations de Trésorerie	TOTAL
			(A)	(B)	(C)	(D) = (B) + (C)
01 Agriculture et développement rural	39,1	41,3	21,1	10,5	0,5	11,0
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	5,9	5,1	2,5	1,7	0,4	2,1
03 Education	590,1	515,9	312,0	293,9	32,3	326,2
04 Santé	113,6	108,7	62,9	62,6	5,9	68,6
05 Eau et Assainissement	19,8	23,0	12,1	6,9	0,8	7,7
06 Energie	9,7	8,8	4,6	4,6	0,0	4,6
07 Routes et ouvrages d'art	45,4	35,0	14,3	15,9	0,0	15,9
08 Affaires Sociales	15,0	14,0	7,5	5,5	0,8	6,3
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	32,0	29,5	15,1	2,7	3,4	6,1
10 Reconstructions et réhabilitations	2,6	1,1	0,3	0,0	0,0	0,0
11 Autres axes de lutte contre la pauvreté <i>dont PPU</i>	11,9	57,8	24,8	26,3	0,2	26,4
		45,0	45,0	18,6		18,6
TOTAL	885,2	840,2	477,3	430,5	44,3	474,9

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.3.1 Agriculture, développement rural et ressources halieutiques

Les dépenses effectuées au titre des activités menées dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et des ressources halieutiques, se sont établies à 11 milliards pour des prévisions annuelles de 41,3 milliards, soit un taux d'exécution de 27,5 %.

Outre les charges liées au fonctionnement de l'administration générale des affaires rurales d'un niveau de 2,7 milliards, ces dépenses concernent les activités de développement et de promotion de l'agriculture (1,9 milliard). Elles prennent en compte également les activités de formation et d'encadrement des exploitants agricoles ainsi que d'aménagement hydro-agricole (6,2 milliards).

Les dépenses du secteur des ressources halieutiques, ont été exécutées à hauteur de 2,1 milliards couvrant essentiellement la formation, l'encadrement, l'appui à l'élevage et la production laitière ainsi que la gestion Intégrée des Ranchs et Stations d'Eleveage.

2.3.2 Education

Les dépenses du secteur de l'éducation ont été exécutées à hauteur de 326,2 milliards comprenant 319,7 milliards de charges de fonctionnement et 6,5 milliards de dépenses d'investissement.

Outre les charges salariales d'un niveau de 227,4 milliards, les dépenses de fonctionnement intègrent notamment :

- les frais d'abonnement (2,8 milliards);
- les subventions aux écoles privées (31,9 milliards);
- les bourses payées aux élèves et étudiants (11,5 milliards);
- la subvention aux frais de transport des élèves et étudiants ;
- la subvention aux Etablissement Publics Nationaux (17,9 milliards).

Les dépenses d'investissement d'un montant de 6,5 milliards, ont concerné principalement les travaux réalisés par les collectivités décentralisées dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures scolaires pour 5,7 milliards.

2.3.3 Santé

Les dépenses exécutées dans le secteur de la santé se chiffrent à 68,6 milliards comprenant 34,4 milliards de salaires.

Ces dépenses ont porté sur le renforcement des moyens d'actions du système de santé primaire (13,3 milliards) et de l'administration générale de la santé (28,9 milliards).

La mise à disposition des subventions aux Centres Hospitaliers Universitaires et aux institutions spécialisées, s'est chiffrée à 26,3 milliards qui ont soutenu la prise en charge des populations dans le cadre de la gratuité des soins.

2.3.4 Eau, assainissement, énergie et infrastructures

Les actions de renforcement de **l'assainissement et de l'accessibilité à l'eau potable**, ont nécessité globalement des dépenses d'un montant de 7,7 milliards. Outre les charges salariales de ce secteur, les autres dépenses ont concerné la gestion de la décharge des ordures de Yamoussoukro et les activités menées par l'Agence Nationale de Salubrité Urbaine. Par ailleurs, les dépenses liées à l'éclairage public se sont établies à 4,6 milliards.

Les dépenses effectuées dans le cadre des travaux d'amélioration des infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art se sont situées à hauteur de 15,9 milliards dont 14,4 milliards de financement extérieur. Ces dépenses ont porté notamment sur :

- les activités du Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (PUIUR) pour 11,5 milliards ;
- les travaux d'entretien, de réfection et de construction de routes, financés dans le cadre du Programme d'Ajustement du Secteur des Transports en Côte d'Ivoire (CI-PAST) à hauteur de 3,2 milliards ;
- les travaux d'aménagement routier (Boundiali-Tengréla-Mali et Bingerville-Eloka-Ebrah) pour 1,1 milliard.

2.3.5 Décentralisation

Les actions menées par les collectivités décentralisées dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, la santé et l'agriculture, ont été soutenues par le transfert des subventions d'un montant de 6,1 milliards. Hormis les charges de personnel, cette subvention concerne essentiellement les investissements réalisés dans le cadre du développement des infrastructures de base pour 2,7 milliards.

2.3.6 Affaires sociales et autres domaines de lutte contre la pauvreté

Les actions d'appui aux couches sociales vulnérables (handicapés, veufs, orphelins) ont été exécutées à hauteur de 6,3 milliards couvrant les activités d'encadrement et d'accompagnement menées par l'administration générale des affaires sociales.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la politique de promotion et d'insertion des jeunes, 6,8 milliards de dépenses ont été réalisées et se rapportent notamment :

- au programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire : 3 milliards ;
- au Fonds emploi jeunes et aux activités de promotion de l'emploi menées par l'AGEPE : 1,9 milliard ;
- au Programme service civique : 1,1 milliard.

Les opérations effectuées dans le cadre du Programme d'Urgence Présidentiel se sont chiffrées à 18,9 milliards. Ces dépenses couvrent tous les secteurs sociaux notamment la Santé, l'éducation, l'électrification et la salubrité.

Les dépenses pro pauvres exécutées à fin septembre 2011 restent largement dominées par celles du secteur de l'éducation et de la santé qui représentent 82,9% de ces dépenses.

III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5)

Pour les dépenses exécutées à hauteur de 3 353,3 milliards, les règlements effectués par les comptables publics se chiffrent à 2 968,8 milliards. Ces paiements concernent le service de la dette publique pour 2 195,6 milliards, les salaires à hauteur de 490,9 milliards, les charges de fonctionnement des services et autres interventions de l'Etat pour 282,3 milliards.

Ces règlements ont été effectués sur la base de mandats pris en charge à hauteur de 1 240,2 milliards, par avances de trésorerie non encore régularisées à concurrence de 145,5 milliards et par d'autres opérations de trésorerie pour 1 583,1 milliards.

3.1 Au titre de la dette publique

Le service de la dette publique a été réglé à hauteur de 673,1 milliards sur la base de mandats mis en règlement et de 1 522,5 milliards par d'autres opérations de trésorerie. Ces paiements se décomposent entre le service de la dette intérieure et celui de la dette extérieure pour respectivement 2 107,1 milliards et 88,5 milliards.

3.2 Au titre des dépenses de personnel

Les paiements au titre des charges salariales se sont établis à 490,9 milliards couvrant :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'administration centrale (370,4 milliards) ;
- la subvention aux dépenses de personnel des EPN et autres organismes para publics (39,1 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel des institutions (20,5 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel local des ambassades (8,6 milliards) ;
- la subvention aux charges de personnel des collectivités décentralisées (3,4 milliards) ;
- les divers autres frais de personnel (5 milliards).

3.3 Au titre des transferts et autres interventions de l'Etat

Les transferts et subventions à d'autres organismes et à certaines catégories de ménages, se sont situés à 209,6 milliards au profit :

- de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (36,6 milliards);
- des Institutions nationales (10,7 milliards);
- des Institutions et organismes à but non lucratif (12,6 milliards);
- des SODE, SEM et EPN (45,6 milliards);
- des Ménages (bourses des élèves et étudiants, handicapés...) (19,9 milliards);
- des Communes et Conseils Généraux (1,4 milliard);
- d'autres bénéficiaires (79,6 milliards dont 67,9 milliards au titre de la subvention au secteur électricité).

3.4 Au titre des acquisitions des biens et services

Les achats de biens et services effectués dans le cadre du fonctionnement des services se sont chiffrés à 38,5 milliards et portent sur :

- les fournitures de bureau : 16,9 milliards ;
- les loyers et charges locatives : 7,5 milliards ;
- les frais de transport et de missions : 1,5 milliard ;

3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat

Les paiements effectués au titre des dépenses d'équipements collectifs et des autres charges courantes de l'Etat, se situent à 34,2 milliards.

Les dépenses **d'équipements collectifs** qui ont fait l'objet de règlement au cours de la période sous revue, se chiffrent globalement à 12,5 milliards dont 8,3 milliards financés par des tirages sur emprunts. Ces dépenses se rapportent notamment aux travaux d'infrastructures routières à hauteur de 10,7 milliards dont 1,3 milliard sur le Fonds d'Entretien Routier (FER) ;

Les paiements au titre des **autres charges courantes**, se sont situés à 21,6 milliards, intégrant 20,6 milliards de remboursements de crédits de TVA.

En marge du règlement des dépenses courantes, des efforts ont été faits pour réduire des arriérés d'un montant de 62,8 milliards dont 56,9 milliards au titre des arriérés intérieurs.

Au total, les règlements effectués par les comptables publics se chiffrent globalement à 3 031,6 milliards.

IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

4.1 Repères indicatifs

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du programme économique et financier appuyé par la Facilité de Crédit Rapide.

Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité de Crédit Rapide (FCR)

Données en milliards	fin juin		Fin septembre		Objectifs Fin décembre
	Réalisation	Objectifs	Réalisation	Objectifs	
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	13,2	-	19,2	23,9	63,9
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	163,5	188,7	474,6	477,3	840,1
Plancher sur les recettes totales (recettes fiscales et non fiscales du TOFE)	483,0	-	1 082,4	1 004,7	1 549,6

Sources : DGBF/TOFE

- **Plafond sur les dépenses par procédure d'avances:** Ce critère concerne les avances hors celles liées aux charges de personnel, service de la dette publique, régies d'avances et financement extérieur. A fin septembre, le niveau de ces avances est de 19,2 milliards en deçà du plafond.
- **Plancher sur les dépenses pro-pauvres :** Le niveau d'exécution des dépenses pro pauvres à fin septembre s'est établi à 474,9 milliards contre un niveau plancher de 477,3 milliards, soit un taux de réalisation de 99,5%. La poursuite des mesures particulières de suivi de l'exécution de ces dépenses, devrait permettre le respect de l'objectif annuel.
- **Plancher des recettes budgétaires de l'Etat :** fixé à 1 004,7 milliards, le plancher des recettes budgétaires à fin septembre a été dépassé de 77,7 milliards avec un niveau de réalisation de 1 004,7 milliards.

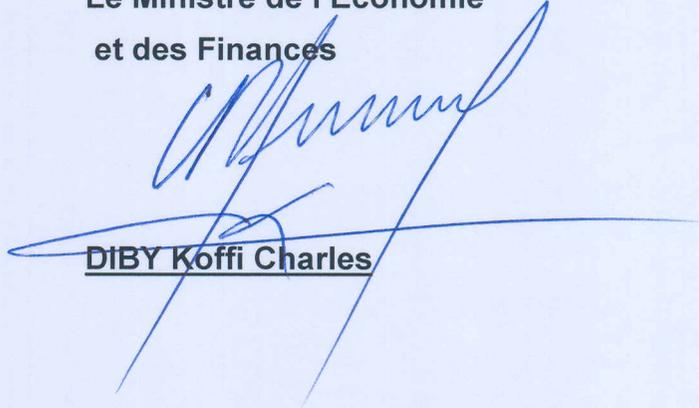
CONCLUSION

Les résultats de l'exécution du budget à fin septembre 2011, traduisent à la fois une dynamique dans la mobilisation des ressources et la maîtrise des dépenses publiques.

Ces bonnes tendances observées devraient être confortées par les efforts déployés par le Gouvernement dans le cadre du renforcement de la situation sécuritaire et de la cohésion sociale ainsi que de l'assainissement des finances publiques à travers une mise en œuvre efficace des réformes structurelles.

Ces efforts devraient contribuer à la mise en œuvre satisfaisante du programme économique appuyé par la Facilité Elargie de Crédit, devant conduire à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

**Le Ministre de l'Economie
et des Finances**



DIBY Koffi Charles